

Communiqué de presse

Gavin Spencer, dirigeant expérimenté du secteur de la biotechnologie, nommé Directeur Général de Nicox

- **Plus de 25 ans d'expérience dans des fonctions stratégiques et de *Business Development* de premier plan, dont 6 ans en qualité de Chief Business Officer de Nicox**
- **Objectif stratégique prioritaire de sécuriser le financement de l'achèvement de l'étude de phase 3 Denali sur le NCX 470**
- **Cible la conclusion d'accords stratégiques et/ ou de partenariat, notamment une concession de licence pour le NCX 470 aux Etats-Unis**

28 février 2024 – diffusion à 7h30
Sophia Antipolis, France

Nicox SA (Euronext Growth Paris : FR0013018124, ALCOX, éligible PEA-PME), société internationale spécialisée en ophtalmologie, annonce aujourd'hui que son Conseil d'administration a nommé Gavin Spencer, dirigeant expérimenté du secteur des biotechnologies, Directeur Général de Nicox à effet immédiat suite à sa décision de mettre fin au mandat d'Andreas Segerros.

Gavin Spencer précédemment *Executive Vice-President, Chief Business Officer & Head of Corporate Development* de Nicox, dispose de plus de 25 ans d'expérience dans le secteur des sciences de la vie, et apporte un sens aigu des affaires, une solide expertise scientifique et une large expérience dans les domaines stratégique, financier, des affaires, commercial et managérial des sociétés de biotechnologie et des grandes sociétés pharmaceutiques.

« *Je suis ravi d'accueillir Gavin Spencer dans ses nouvelles fonctions de Directeur Général de Nicox. Gavin a une expérience exhaustive du secteur, en particulier en ce qui concerne les accords stratégiques et les opérations de financement, ayant été impliqué dans tous les aspects de la vie de la Société pendant de nombreuses années. Gavin a une connaissance approfondie de Nicox et des outils pouvant permettre de maximiser le potentiel de la Société. Nous avons annoncé les résultats positifs de notre candidat médicament NCX 470 dans la première étude clinique de phase 3, et la priorité de Gavin est d'assurer que Nicox réussisse à obtenir les données supplémentaires nécessaires à une demande d'autorisation de mise sur le marché pour le NCX 470 aux Etats-Unis. Son expertise financière sera un atout clé dans ce processus, sa finesse et son jugement seront des atouts pour nos discussions stratégiques et de partenariat.* » a déclaré **Jean-François Labbe, Président du Conseil d'administration de Nicox.**

Au cours de sa carrière chez Nicox, depuis 2005, Gavin Spencer a joué un rôle clé dans la construction et la gestion des partenariats de Nicox, notamment dans la conclusion d'accords avec Pfizer, Bausch + Lomb, VISUfarma et Ocumension Therapeutics. Son rôle a également été essentiel dans les levées de fonds et les relations avec les investisseurs pendant de nombreuses années et dans les récentes activités de financement de la Société. Antérieurement, il a travaillé chez Novartis Consumer Health et Boots Healthcare International ; il est titulaire d'un Doctorat en chimie de l'Université d'Aberdeen.

« *C'est une période cruciale pour Nicox alors que nous progressons vers l'obtention des données de phase 3 de la deuxième étude pivotale Denali sur le NCX 470 dans le glaucome que nous menons avec notre partenaire chinois de longue date, Ocumension Therapeutics. L'intérêt de ce composé innovant a été confirmé par le récent accord de licence pour le Japon conclu avec Kowa. L'amendement de notre emprunt obligataire annoncé ce matin nous apporte une précieuse marge de manœuvre supplémentaire et nous travaillons à la mise en place d'un financement pour mener à bien l'étude clinique Denali. Avec les données complètes de cette étude, nous pensons que nous serons en mesure de trouver des partenaires licenciés pour ce traitement innovant*

*pour le glaucome dans d'autres territoires, y compris les États-Unis. Ajoutés aux actuels chiffres d'affaires de licence de VYZULTA et de ZERVIAE, les partenariats existants et futurs du NCX 470 génèreraient des redevances supplémentaires sur les ventes lesquelles, selon nos prévisions, pourraient dépasser 300 millions de dollars dans le monde, à horizon de 8 ans après le lancement commercial aux États-Unis et en Chine. » a déclaré **Gavin Spencer, Directeur Général de Nicox.***

A propos de Nicox

Nicox SA est une société internationale spécialisée en ophtalmologie développant des solutions innovantes visant au maintien de la vision et à l'amélioration de la santé oculaire. Le principal programme en développement clinique de Nicox est le NCX 470, un nouveau collyre bimatoprost donneur d'oxyde nitrique, pour la réduction de la pression intraoculaire chez les patients atteints de glaucome ou d'hypertension oculaire. Nicox génère des revenus provenant de VYZULTA®, licencié exclusivement au niveau mondial à Bausch + Lomb, dans le glaucome, et de ZERVIAE® dans la conjonctivite allergique. ZERVIAE est licencié dans plusieurs territoires, notamment à Harrow, Inc. pour les États-Unis et à Ocumension Therapeutics pour les marchés chinois et de la majorité des pays d'Asie du Sud-Est.

Nicox dont le siège social est à Sophia Antipolis (France), est cotée sur Euronext Growth Paris (Mnémon : ALCOX) et fait partie de l'indice CAC Healthcare.

Pour plus d'informations www.nicox.com

Couverture par les analystes

Bryan, Garnier & Co
H.C. Wainwright & Co

Eric Yoo
Yi Chen

Paris, France
New York, États-Unis



Les positions exprimées par les analystes dans leurs notes sur Nicox leurs sont propres et ne reflètent pas celles de la Société. De plus, les informations contenues dans leurs rapports peuvent ne pas être correctes ou à jour. Nicox s'affranchit de toute obligation de corriger ou de mettre à jour les informations contenues dans les rapports des analystes.

Contacts

Nicox Gavin Spencer Directeur Général T +33 (0)4 97 24 53 00 communications@nicox.com	Media / Investors Sophie Baumont Cohesion Bureau +33 6 27 74 74 49 sophie.baumont@cohesionbureau.com
--	--

Enoncés prospectifs

Les informations contenues dans le présent document pourront être modifiées sans préavis. Ces informations contiennent des déclarations prospectives, lesquelles ne constituent pas des garanties quant aux performances futures. Ces déclarations sont fondées sur les anticipations et les convictions actuelles de l'équipe dirigeante de Nicox S.A. et sont tributaires d'un certain nombre de facteurs et d'incertitudes en conséquence desquels les résultats réels pourraient sensiblement différer de ceux décrits dans les déclarations prospectives. Nicox S.A. et ses affiliés, administrateurs, dirigeants, employés, conseils ou mandataires ne prennent pas l'engagement et ne sont pas tenus de publier des mises à jour d'une quelconque déclaration prospective ou de réviser une quelconque déclaration prospective.

Les facteurs de risque susceptibles d'avoir des répercussions significatives sur l'activité de Nicox SA sont exposés à la section 2.7 du Rapport Annuel et à la section 4 du Rapport semestriel financier et d'activité 2023 qui sont disponibles sur le site de Nicox (www.nicox.com).

Nicox S.A.

Sundesk Sophia Antipolis, Bâtiment C, Emerald Square,,Rue Evariste Galois, 06410 Biot, France
T +33 (0)4 97 24 53 00